



## ***La lettre de la sénatrice***

*Jeudi 7 septembre 2023  
Lettre d'information bimensuelle n°49*

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Nos 1 600 écoliers, nos collégiens et lycéens de Dordogne ont fait leur rentrée scolaire cette semaine. Au niveau national, l'école républicaine est encore marquée de profondes carences malgré les annonces du nouveau ministre puisque 12 millions d'heures sont encore non assurées au collège, 18 000 lycéens sont sans affectation et 20 000 enfants handicapés sont sans école.

C'est également la rentrée du mouvement associatif avec de nombreux bénévoles qui vont se mobiliser dès ce week-end en participant aux différents forums sur notre territoire.

Après une période estivale marquée par les effets de la sécheresse et des mesures de restrictions de l'usage de l'eau, des températures hors des normales de saison continuent de sévir sur notre Département. Nous sommes face aux conséquences concrètes du réchauffement climatique qui devra guider les prochaines orientations et décisions en matière de planification écologique et énergétique.

Les dernières semaines auront également été marquées par la poursuite et l'intensification du combat contre la fermeture de la ligne 4 des Papeteries de Condat pour laquelle je reste mobilisée aux côtés des élus du territoire, des salariés et des syndicats.

Les premières annonces du Ministre de l'économie concernant le prochain budget de l'Etat laissent entrevoir la décision du Gouvernement de réduire de 15 milliards d'euros les dépenses publiques. Une trajectoire financière à l'encontre de l'urgence sociale quand les associations d'aide alimentaire tirent la sonnette d'alarme sur les conséquences de l'inflation pour les ménages et les effets de la précarisation du travail.

Scolarité, solidarité, emploi, transition écologique...les

collectivités sont des acteurs concrets du changement et le Gouvernement devra le prendre en compte dans les prochaines orientations budgétaires.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

**Marie-Claude VARAILLAS**

## SENAT - Mes interventions



### **ZAN : le Sénat négocie un compromis assouplissant l'objectif de la loi Climat**

*La proposition de loi sénatoriale visant à faciliter la mise en oeuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux a été définitivement adoptée et publiée le 20 juillet dernier.*

**Urgence climatique, réindustrialisation, souveraineté alimentaire de notre pays, continuité écologique... Face aux multiples défis et aux complexités réglementaires ayant suscité de fortes et légitimes inquiétudes chez les élus, le compromis aboutit à un rééquilibrage des mesures déclinant l'objectif ZAN à l'horizon 2050.**

#### **Les principales mesures votées prévoient ainsi :**

- Une garantie rurale de un hectare par commune qui pourra être mutualisée à l'échelle intercommunale ;
- La prise en compte des projets de renaturation initiés dès 2021 et non 2031 comme initialement prévu ;
- L'exclusion de la comptabilisation des projets de grande ampleur dit projets d'envergure nationale ou européenne présentant un intérêt majeur dans la limite de 12500 hectares ;
- De nouveaux outils pour les communes afin d'appliquer le ZAN : un droit de préemption étendu à la renaturation et droit de surseoir à statuer sur les projets pouvant mettre en péril l'objectif de diminution de la consommation d'espaces naturels.

[Lire la suite de l'article](#)



## Gestion durable de l'eau : les recommandations de la mission d'information sénatoriale

*La mission d'information sénatoriale dont je suis membre depuis février dernier a rendu son rapport comprenant 53 propositions afin d'identifier les failles de la politique publique de l'eau menée dans notre pays et de définir des solutions pour faire face au défi d'une gestion partagée d'un bien commun de plus en plus rare et précieux.*

Si la France est un pays relativement bien doté en eau, notre département a de nouveau été frappé par des restrictions et le déclenchement du plan alerte cet été. Les projections à horizon 2050 annoncent une diminution des débits des cours d'eau de 10 à 40 %, un ralentissement de la recharge des nappes phréatiques de 10 à 25 % ainsi qu'une plus grande variabilité saisonnière des précipitations. L'ampleur des risques de sécheresses et d'inondations nous impose de réviser profondément notre approche de la politique de l'eau et d'apporter une réponse publique forte et adaptée à la dégradation de la ressource.

**A l'issue des cycles d'auditions auxquels j'ai participé, le rapport adopté à l'unanimité par les membres de la missions recommande l'extension de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) comme le projet pionnier de Bergerac et le développement de synergies entre eau et énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques au-dessus de certaines sources afin de limiter le phénomène d'évaporation.**

[Lire la suite de l'article](#)



## Parité dans la fonction publique : adoption d'une proposition de loi

*Le 6 juillet dernier, la proposition de loi pour améliorer la parité dans la fonction publique a été définitivement adoptée à l'unanimité au Sénat.*

Je me félicite de l'adoption de ce texte dont la mesure principale prévoit un taux de nomination féminine de 50 % aux postes à responsabilités. Suite aux travaux de la Délégation aux droits des femmes du Sénat et après examen par l'Assemblée et en Commission mixte paritaire, les mesures sont renforcées, notamment par l'élargissement de l'obligation de parité dans les nominations jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. Concernant les collectivités locales, le texte prévoit un seuil de 40 000 habitants afin de ne pas mettre en difficulté les employeurs publics.

**Au-delà de l'accès des femmes aux responsabilités et alors que 62 % des fonctionnaires de toutes catégories sont des femmes, j'ai rappelé lors de mon intervention l'importance pour les employeurs publics d'être moteur à tous les niveaux dans la progression de la parité.**

[Regarder la vidéo de mon intervention](#)

## J'interroge le Gouvernement

- Réponse à la question écrite sur **le manque d'équipements sportifs au sein des collectivités et à disposition des établissements scolaires** : [ici](#)
- Réponse à la question écrite sur **le rôle et la place des missions locales dans le projet « France travail »**: [ici](#)

[Retrouvez toutes mes questions et les réponses du Gouvernement](#) : [ici](#).

## Déplacements en circonscription



## Rencontre avec les élus de la CDC Vallée de l'Homme

*Mardi 29 septembre, nous sommes allés à la rencontre des élus de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme. Chaleureusement accueillis par son président Philippe LAGARDE, nous avons pu évoquer avec les élus venus nombreux, dont Christian TEILLAC conseiller départemental, les projets portés par la collectivité avant d'échanger sur les sujets qui font l'actualité des communes.*

Après une présentation du Plan Mobilité, nous nous sommes rendus sur la Vélo-Route Voie Verte prochainement inaugurée qui reliera Limeuil aux Eyzies, avant que ne débute une seconde phase reliant Les Eyzies à Aubas. Un projet de territoire ambitieux qui favorise l'itinérance douce et répond aux préoccupations environnementales, à la nécessaire mobilité dans nos territoires et qui demeure un atout touristique.

La journée s'est poursuivie par un déjeuner convivial à la ferme auberge LACOMBE où nous avons pu évoquer les difficultés rencontrées par la filière palmipède gras suite à l'épidémie de grippe aviaire.

Nous avons clôturé cette belle séquence par un temps d'échanges avec les élus où nous avons évoqué les premières annonces du budget 2024, les différentes propositions législatives pour lutter contre la désertification médicale, l'épineuse question de la gestion des déchets mais également la mise en application du ZAN et ses conséquences pour le développement de nos territoires ruraux.



## Rencontre avec les élus de la CDC Portes Sud Périgord

*Poursuite des rencontres avec les élus du territoire vendredi 1 septembre à Eymet par une journée à la communauté de communes Portes Sud Périgord, où nous avons été accueillis par son dynamique président Jérôme BETAÏLLE, en présence de notre collègue Sylvie CHEVALIER conseillère Départementale et Présidente du Comité Départemental de Tourisme.*

Nous avons visité l'entreprise familiale Parsat (40 salariés) pionnière dans le conditionnement et la commercialisation de vin en Bag-in-Box et en poches souples. Ce fut également la première entreprise de Dordogne labellisée "PME+", témoignant de son engagement pour l'environnement.

Nous avons poursuivi cette matinée par une rencontre avec l'association de maintien à domicile (Amad) Sud Bergeracois. Son président Hervé DELAGE nous a présenté cette structure de 75 salariés qui œuvre pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

L'occasion d'avoir également les premiers retours sur l'usage des 35 véhicules neufs obtenus grâce au soutien du Conseil Départemental. Une démarche visant à rendre le métier plus attractif.

Puis nous avons déjeuné au restaurant scolaire d'Issigeac pour soutenir la volonté des élus communautaires qui ont à coeur de servir chaque jour des repas issus des productions locales.

**La journée s'est clôturée par un temps d'échanges qui nous a permis d'aborder avec les élus les problématiques sur lesquels ils souhaitent nous alerter ou interroger. Les débats ont porté principalement sur l'implantation de projets d'énergies renouvelables, le PLUI, l'application du ZAN, l'accès aux services publics et les difficultés de recrutement des secrétaires de mairies, problématique sur laquelle j'ai déposée avec mon groupe une proposition de loi adoptée à l'unanimité du Sénat.**



## Visite officielle du ministre de la Santé

*Le 31 juillet, le nouveau ministre de la santé Aurélien Rousseau faisait son premier déplacement en Dordogne. Il est allé à la rencontre du personnel soignant du centre hospitalier de Sarlat, et tout particulièrement les sage-femmes de la maternité qui connaît des fermetures régulières en raison du manque de personnel soignant.*

Le ministre a annoncé une enveloppe de 17 millions d'euros pour rénover les urgences de Sarlat qui pâtissent très fortement des politiques d'austérité des gouvernements successifs.

Une problématique demeure, celle du manque de professionnels de santé alors que la Dordogne est un département vieillissant et qu'il accueille près de 5 millions de touristes chaque année.

**J'ai pu évoquer les différentes alertes que j'avais adressées à son prédécesseur dont mon courrier au ministre demandant un bilan de la mise en place de la régulation des urgences.**



## Visite officielle du ministre de l'Intérieur

*Je participais vendredi 11 août au déplacement de Gérald Darmanin, venu féliciter les élèves gardiens de la paix de l'école nationale de police de Périgueux, et tout particulièrement le major national.*

Ce fut l'occasion de visiter le nouveau centre d'incendie et de secours de Brantôme où nous avons pu découvrir les équipements et le matériel dont disposent les sapeurs-pompiers de la Dordogne. Gérald Darmanin a pu évoquer les chantiers à venir, à savoir : faciliter le volontariat des sapeurs-pompiers et accroître les moyens des SDIS, deux enjeux particulièrement prégnants dans notre vaste département rural.

**Enfin, les élus des communes sinistrées par le violent épisode de grêle de juin 2022 ont pu s'adresser au ministre pour témoigner de l'ampleur des dégâts et de leurs difficultés dans la reconstruction et les indemnisations. Beaucoup reste à faire et je continuerai à relayer leur désarroi.**



## Échanges avec les représentants de la Chambre d'Agriculture

*Vendredi 25 août, Jean-Philippe GRANGER, président de la Chambre d'Agriculture recevait, avec d'autres représentants de l'instance, les parlementaires du département pour un temps de travail avant le passage au Parlement de la prochaine Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole (LOAA).*

Celle-ci doit définir pour les années à venir les enjeux d'installation et de transmission des exploitations agricoles où les Chambres d'agriculture seront amenées à jouer un rôle d'animation. Deux autres volets sur l'orientation et la formation, ainsi que l'adaptation au changement climatique figureront dans cette LOAA. Les représentants de la Chambre nous ont alertés sur l'enjeu de la maîtrise de l'eau et la nécessité de conforter l'agriculture comme nécessaire à notre souveraineté alimentaire.

Un temps de travail qui appelle à poursuivre les discussions pour accompagner les nouvelles pratiques et définir l'agriculture de demain.

## **Mildiou : lettre au ministre de l'Agriculture**

*Face à l'épidémie de mildiou sans précédent qui touche le vignoble bergeracois mais également les activités maraichères en Dordogne, j'ai interpellé fin juillet le ministre de l'Agriculture pour que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle afin de déclencher le nouveau dispositif assurantiel universel.*

**Courrier adressé au Ministre Marc FESNEAU :**



Monsieur Marc FESNEAU  
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

78, rue de Varenne  
75 007 PARIS

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRÉSIDENTE  
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLÈRE  
DÉPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

J'ai été récemment alertée par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA de la Dordogne sur les conséquences de l'attaque sans précédent de mildiou sur les exploitations viticoles du bergeracois mais également sur les productions maraichères périgourdines.

Alors que le maraichage compte en Dordogne près de 100 porteurs de projets annuels et que la production viticole représente plus de 12 000 hectares, nous devons accompagner ces deux filières afin de leur permettre de surmonter cet épisode qui s'ajoute à ceux du gel et de la grêle de ces trois dernières années. Cette succession d'aléas climatiques impacte directement l'économie du Département où l'agriculture et l'agroalimentaire représentent 2,8 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

Dans le contexte que vous connaissez, et que nous ne cessons de rappeler au Sénat, d'une agriculture au cœur de multiples crises structurelles et conjoncturelles, nous devons être au plus près des agriculteurs. Ils sont force de propositions et n'ont de cesse de s'engager dans une évolution des pratiques toujours plus vertueuses pour s'adapter au changement climatique.

Face à cet aléa climatique, je vous demande qu'un état des lieux sanitaire puisse être effectué et que l'État intervienne pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle afin de pouvoir déclencher le nouveau dispositif assurantiel universel au bénéfice des professionnels ayant subi plus de 50% de perte de récolte.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette situation, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillass@senat.fr - 06 23 36 06 85

## Quels moyens pour l'apprentissage : lettre aux ministres

*Alertée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et son président Didier GOURAUD sur la baisse de la prise en charge des "coûts contrats", j'ai interpellé la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.*

*Concrètement, la décision du gouvernement entraînera une baisse de près de 7 % du financement des formations emblématiques de l'artisanat de premier niveau (CAP) avec des conséquences sur la pérennité de certaines (arrêt des formations de petits effectifs, menaces de fermeture des CFA de proximité).*

**Courrier adressé à la Ministre Carole GRANDJEAN :**



Madame Carole GRANDJEAN  
Ministre

Hôtel du Châtelet  
127, Rue de Grenelle  
75007 PARIS

*Perigueux, le 28 juillet 2023*

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame la ministre,

Le 7 juillet dernier, France Compétences diffusait une liste de recommandations préconisant notamment la baisse de 5% des niveaux de prise en charge (NPEC) de l'apprentissage.

Cette publication suscite l'inquiétude des Chambre des Métiers et de l'Artisanat, organismes qui forment nombre d'apprentis – près de 20% en Nouvelle-Aquitaine - et dont l'effectivité mettrait en péril la formation professionnelle et l'artisanat français.

En effet, l'apprentissage professionnel est garant d'un savoir-faire exigeant au service des arts de la bouche, de la confection, des métiers du bâtiment ou encore des métiers du service. La baisse des NPEC fragiliserait les ressources des CFA, impactant les conditions d'apprentissage des élèves et menaçant certaines sections de formation jugées plus coûteuses.

Le tissu économique et la dynamique des territoires pourraient être mis en péril alors que les apprentis sont l'essence de la continuité et de la pérennité des entreprises d'artisanat françaises. Plus largement, c'est tout un système de soutien, de développement et d'accompagnement des entreprises d'artisanat qui s'en trouverait menacé.

De plus, l'annonce d'une possible baisse des NPEC est contradictoire avec la crise de vocation que traversent de nombreux secteurs de l'artisanat ainsi qu'avec l'objectif d'atteindre le million d'apprentis à l'horizon 2027 annoncé par le Gouvernement en mai dernier.

... 1/2 ...

\* ESPACE LOUIS ARAGON \*, 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85



La baisse des NEPC en 2022, couplée à l'inflation, a déjà fortement impacté le coût de formation des apprentis. C'est pourquoi, je me permets de relayer les demandes formulées par la CMA concernant l'ajournement de la baisse des niveaux de prise en charges des contrats d'apprentissage et l'ouverture d'une concertation sur le financement de l'apprentissage.

Cela permettrait d'une part de garantir des conditions de formation optimales pour tous les apprentis et d'autre part, de préserver l'accompagnement global qu'apportent les CMA à l'artisanat français.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet, je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Marie-Claude VARAILLAS

*Copie : Monsieur Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.*

... 2/2 ...



## Cérémonies mémorielles de la Libération

***Comme chaque année, aux côtés des élus, des associations d'anciens combattants et des autorités civiles et militaires, nous avons commémoré le souvenir de ces tristes journées***

### **des 14, 15 et 16 Août 1944.**

De la stèle d'André DEBET à Bassillac à celle de Jean AUPHELLE à ST Pierre de Chignac, à la Roquette devant l'ancienne écurie de la boulangerie où furent martyrisés 9 jeunes résistants massacrés un kilomètre plus loin sur la commune d'Eyliac, nous avons rappelé le devoir qui s'impose aux générations futures de ne jamais oublier. Le canton Isle Manoire compte 80 résistants qui ont perdu la vie pour que nous soyons libres.

Samedi 20 Août, c'est devant le mur des fusillés à Périgueux qu'a été honorée la mémoire des 45 résistants fusillés par les nazis avant leur retraite en Août 1944, et célébrée la Libération de Périgueux.

Enfin, le dimanche 21 Août, c'est devant le monument de la Résistance Place Gambetta à Bergerac que nous avons célébré la Libération de la Ville racontée par Madame Feyry-Mianney, fille de résistant. Cérémonie suivie d'un défilé de véhicules militaires d'époque accompagné par l'Union Musicale Bergeracoise.

## **Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:**

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles  
Espace Aragon  
1 Pl. du 08 Mai 1945  
24000 Périgueux  
[mc.varailles@senat.fr](mailto:mc.varailles@senat.fr)  
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

